



# Politique familiale



## MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous présente la politique familiale de Coteau-du-Lac. Cette politique identifie les grandes orientations que nous voulons adopter afin que le développement des familles coteaulacoises soit optimal. Le plan d'action, joint à cette politique, identifie les gestes concrets qui seront réalisés au cours des prochaines années pour le bénéfice de tous !



Fruit d'une réflexion exigeante, le comité de travail, formé de différents intervenants impliqués dans le milieu, a réussi à élaborer des objectifs et des actions visant à créer un milieu de vie agréable pour tous les membres de la collectivité, enfants, adolescents, jeunes familles, aînés.

Cette politique dirige les actions municipales présentes et futures afin de doter les citoyens d'une qualité de vie supérieure.

Afin que ce travail de réflexion s'oriente vers des actions concrètes, un comité de suivi sera mis sur pied de façon à rappeler aux élus municipaux, actuels et futurs, les enjeux de cette politique.

Je me joins aux élus municipaux afin de remercier le comité de travail ainsi que le conseiller responsable des questions familiales qui ont élaboré la politique familiale coteaulacoise.

Robert Sauvé  
Maire de Coteau-du-Lac

## MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL

### Représentants de la municipalité :

*Mario Cadieux, conseiller municipal  
responsable des questions familiales (RQF)*

*Andrée Julien, directrice adjointe  
Services communautaires et développement municipal*

### Représentants des citoyens et organismes du milieu :

*Normand Brasseur  
Garderie « Au coin des lutins » Coteau-du-Lac*

*Marguerite Goulet  
Âge d'or des retraités du Coteau-du-Lac*

*Pierre Groulx et Richard Limoges, directeurs  
Les écoles de Coteau-du-Lac*

*Alexandra Laliberté, organisatrice communautaire  
CSSS de Vaudreuil-Soulanges*

*Gilles Leduc, lieutenant pompier*

*Lucie Legault  
Centre de la petite enfance Soulanges*

*Johanne St-Denis  
Aiguillage*

*Sûreté du Québec*



### COMITÉ DE TRAVAIL

La démarche en vue de mettre de l'avant une politique familiale en est un de longue haleine. Après 24 mois de travail, la politique familiale est finalement adoptée.

Mission accomplie !

Les familles ont en main un outil précieux qui traduit la mission, les objectifs, ainsi que les actions concrètes qui seront réalisées à partir du plan d'action intégré à cette politique, le premier couvrant la période 2006 à 2010.

C'est donc avec fierté que j'ai participé à l'élaboration de cette politique. Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, chacun des champs d'intervention fut analysé afin de répondre, la plus adéquatement possible, aux besoins et attentes des familles de notre municipalité. Aussi, afin de connaître l'opinion et les préoccupations des citoyens, quatre (4) séances de consultations publiques se sont tenues au cours du printemps 2005. Les aînés qui ont participé en grand nombre, les familles, les adolescents ainsi que les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année furent consultés. Des discussions touchant divers aspects de la vie en communauté furent abordées et les attentes des personnes présentes prises en considération lors de l'élaboration de notre plan d'action.

Bien entendu, une politique familiale sans suivi demeure un document comme tant d'autres. Un comité de suivi de cette politique est donc en fonction et veillera à la bonne marche des actions concrètes énumérées à l'intérieur du plan d'action qui suit chacun des objectifs de cette politique.

Merci au comité consultatif qui m'a épaulé et inspiré lors de cette démarche. Votre participation fut des plus appréciée et c'est toute la population coteaulacoise qui profitera de votre généreuse implication.

Longue vie à cette politique familiale !

Andrée Julien

Directrice adjointe des Services communautaires et développement municipal et responsable du comité de travail concernant la politique familiale



### COMITÉ CONSULTATIF

C'est avec fierté que j'ai accepté le mandat de représenter le Conseil municipal de Coteau-du-Lac, au sein du comité consultatif de la famille comme responsable des questions familiales (RQF). À ce titre, c'est aussi avec plaisir, que le comité consultatif

de la famille vous fait part du résultat d'un long processus de réflexion et de travail, en partenariat avec des intervenants de notre municipalité et aussi de notre région, préoccupés par l'épanouissement de nos familles.

La municipalité de Coteau-du-Lac entend, par cette nouvelle politique familiale, inscrire pour les prochaines années, des actions concrètes permettant de conjuguer au quotidien l'approche « *Penser et agir famille* ».

En partenariat étroit avec les éléments dynamiques de notre communauté, impliqué au niveau de la famille, Coteau-du-Lac entend prioriser des actions au niveau de la sécurité de nos familles, des loisirs et de la culture, de l'organisation communautaire, de l'information et de la promotion, de l'habitation, l'urbanisme de l'environnement ainsi que de l'aménagement du territoire.

Par une sensibilisation constante de toute l'équipe de gestionnaires de Coteau-du-Lac, nous espérons que notre municipalité devienne un chef de file par le dynamisme des interventions et l'originalité des solutions envisagées.

Je crois sincèrement que ce sera ensemble que nous pourrons garantir un environnement propice à l'épanouissement des familles de notre municipalité.

Mario Cadieux

Conseiller municipal et responsable des questions familiales (RQF)

## Portrait des familles coteaulacoises

(Les tableaux qui suivent proviennent du recensement 2001 de Statistiques Canada)

<b>Nombre total de familles</b>	<b>1 595</b>
Nombre de familles comptant un couple marié	910
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	3,2
Nombre de familles comptant un couple en union libre	525

Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	3,1
Nombre de familles monoparentales	170
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,6
Revenu médian des familles (\$) Toutes les familles de recensement	56 321
Revenu médian des familles (\$) Familles comptant un couple	59 222
Revenu médian des familles (\$) Familles monoparentales	26 984

### Certaines caractéristiques des ménages

<b>Total - Tous les ménages privés</b>	<b>1 975</b>
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	840
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	590
Ménages formés d'une seule personne	340
Autres genres de ménages	210
Revenu médian des ménages (\$) Tous les ménages	52 965
Revenu médian des ménages (\$) Ménages comptant une personne	29 137
Revenu médian des ménages (\$) Ménages comptant deux personnes ou plus	56 860

Population en 2001 (1)	5 573
Population en 1996 (2)	4 960
Variation de la population entre 1996 et 2001 (%)	12,4
Total des logements privés	2 055

### Composition selon l'âge de la population

<b>Total - Toutes les personnes (3)</b>	<b>5 575</b>	<b>2 770</b>	<b>2 805</b>
Âgées de 0-4 ans	390	200	190
Âgées de 5-14 ans	855	440	415
Âgées de 15-19 ans	360	180	180
Âgées de 20-24 ans	330	150	175
Âgées de 25-44 ans	1 870	915	955
Âgées de 45-54 ans	805	405	395
Âgées de 55-64 ans	480	250	235
Âgées de 65-74 ans	260	130	125
Âgées de 75-84 ans	160	75	90
Âgées de 85 ans et plus	55	15	45
Âge médian de la population	35,2	35,4	35,0
% de la population âgée de 15 ans et plus	77,6	76,9	78,6

### Union libre (4)

<b>Total - Population de 15 ans et plus</b>	<b>4 325</b>	<b>2 125</b>	<b>2 195</b>
Ne vivant pas en union libre	3 285	1 605	1 680
Vivant en union libre	1 040	520	520

### État matrimonial légal (5)

<b>Total - Population de 15 ans et plus</b>	<b>4 325</b>	<b>2 125</b>	<b>2 200</b>
Célibataire (6)	1 705	875	830
Marié(e) (7)	1 860	930	930
Séparé(e) (8)	90	45	45
Divorcé(e) (9)	460	225	235
Veuf(ve) (10)	210	50	165



## Descriptions et objectifs de la politique

- Coteau-du-Lac abrite une communauté qui s'est rajeunie mais aussi qui s'est enrichie au fil des ans. On retrouve aujourd'hui sur le territoire coteaulacois une population plus instruite que jamais avec des revenus familiaux largement au-dessus de la moyenne provinciale. Le revenu annuel moyen par ménage est le 4<sup>ième</sup> plus élevé de la MRC Vaudreuil-Soulanges (56 693\$ en 2001).
- Le taux de population a connu une croissance moyenne de 3.4%/année depuis 10 ans (4 553 / 6 105).
- Le rôle d'évaluation a connu une croissance de 166% depuis 10 ans (117M\$ / 312M\$).
- La zone urbaine occupe environ 12% du territoire mais regroupe près de 85% de la population.
- La municipalité offre l'aide financière aux familles dans le besoin.

### Définition de la famille

*La Municipalité de Coteau-du-Lac définit la famille comme suit :*

- La famille constitue la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes, soit formée d'un couple marié ou non avec un ou des enfants, soit d'un adulte avec un ou des enfants.
- Il peut s'agir d'une famille traditionnelle formée du père, de la mère et d'un ou de plusieurs enfants, d'une famille monoparentale formée d'un adulte, père ou mère avec un ou plusieurs enfants, d'une famille recomposée formée du père ou de la mère, d'un conjoint ou conjointe avec un ou plusieurs enfants.
- La mission de la famille en est une d'éveil à la vie, de transmission des valeurs. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement.

### La mission de la Municipalité

Coteau-du-Lac entend soutenir les familles dans leur quotidien en leur offrant un milieu de vie favorable à leur développement et à leur épanouissement, le tout afin de créer et de maintenir le sentiment d'appartenance à la communauté.

### Les objectifs de la politique familiale

#### *Objectif général :*

Susciter, améliorer, créer des services destinés aux familles par une approche globale, sans discrimination afin de permettre à ces familles, un plein épanouissement.

Afin de réaliser cet objectif, Coteau-du-Lac s'engage à mettre de l'avant les actions suivantes :

#### *Objectifs spécifiques :*

- Valoriser l'engagement communautaire des citoyens ;
- Développer l'intérêt pour la famille dans toutes les sphères de la municipalité ;
- Maintenir un milieu de vie stimulant par la promotion d'activités familiales dans un environnement de qualité ;
- Établir un environnement sain et sécuritaire nécessaire à la qualité de vie, impliquant, entre autres, le logement, le transport, les loisirs, les activités culturelles et le sport ;
- Favoriser la communication, la coopération et la concertation entre les divers organismes et regroupements axés sur la famille ;
- Assurer le suivi de la politique familiale ;
- Adopter une approche citoyenne transparente, une approche concertée.



## Les objectifs par secteur d'intervention

### La famille et le développement communautaire

La municipalité de Coteau-du-Lac, par le biais de son département des Services communautaire, offre un support aux organismes du milieu par le prêt de locaux, d'équipements ainsi qu'un support constant selon les besoins de chacun. De plus, les Services communautaires élaborent un programme varié d'activités culturelles, familiales, sportives, en assurent la diffusion et l'organisation afin que cette programmation réponde adéquatement aux besoins des familles du territoire. La tarification familiale et l'aide financière pour les familles à faible revenu font partie d'une attention particulière lors d'élaboration d'offres de services.

#### *Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :*

- *Offrir une diversité d'activités dans des locaux adaptés qui répondent aux besoins des familles ;*
  - Réaménagement du Centre communautaire : 2007-2008
  - Agrandissement de la bibliothèque municipale : 2010
- *Développer une programmation selon l'évolution et les goûts des familles ;*
  - Adapter notre offre de services suivant les différentes tendances : 2006-2010
- *Développer la vie de quartier en suscitant la formation de comités de quartiers et en les supportant dans l'organisation de rencontres et de services ;*
  - Organiser des fêtes de quartier afin que les citoyens se rencontrent : 2006-2010
  - Établir des rencontres afin de connaître les satisfactions et insatisfactions des citoyens dans des quartiers bien définis : 2006-2010
- *Supporter les différents organismes qui travaillent au mieux-être des familles ;*
  - Poursuivre les tables de concertation annuelle afin que les organismes nous transmettent leurs attentes et leurs besoins face aux services offerts par la municipalité : 2006-2010
  - S'assurer que les organismes oeuvrant au bien-être des familles offrent leurs services à Coteau-du-Lac
- *S'assurer que toutes les générations soient bien représentées à travers les offres des services communautaires et des organismes ;*
  - Élaborer des activités reliées à chaque groupe d'âge et la réviser périodiquement selon l'intérêt des citoyens : 2006-2010
  - Intégrer à notre offre de service des activités pour les adolescents
- *Offrir aux nouvelles familles les informations nécessaires à l'intégration à la communauté coteaulacoise ;*
  - Inviter les nouvelles familles à s'investir auprès d'organismes communautaires afin d'y apporter leur expérience dans divers domaines ; 2006-2010
- *S'assurer que tous les services de base sont offerts sur le territoire de la municipalité ;*
  - Inciter des commerçants à s'installer à Coteau-du-Lac dans le but que les citoyens retrouvent le plus de services possible à proximité : alimentation, centre commercial, clinique de soin privée, etc... ; 2006-2010
- *Offrir des services aux citoyens en perte d'autonomie ;*
  - Voir à ce que les citoyens plus âgés puissent vivre de façon respectable en organisant des services visant à alléger leurs tâches domestiques par la mise sur pied d'un service « d'aide ménager et paysager » ; 2006-2010
- *Poursuivre le processus d'accueil pour les nouvelles familles coteaulacoises en émettant des abonnements gratuits et des pochettes d'informations ;*
  - S'assurer que chaque citoyen reçoive la pochette d'accueil pour nouveaux résidents ; 2006-2010
  - Poursuivre la remise d'abonnements familiaux à la bibliothèque municipale ainsi qu'à la piscine pour les nouveaux résidents ; 2006-2010



## La famille, le loisir et la culture

De nos jours, la vie familiale oscille entre le boulot, les courses, les enfants et les engagements de toutes sortes. Afin de faire une place de choix aux loisirs et à la culture, ceux-ci se doivent d'être accessibles et bien organisés. La municipalité doit mettre à la disponibilité des citoyens un choix de cours, d'activités culturelles et sportives afin de répondre à tous les goûts.

### *Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :*

- *S'assurer que les services offerts touchent tous les domaines d'activités : culturel, sportif, familial, communautaire ;*
  - Veiller à offrir une gamme variée d'activités et réviser cette offre de service afin qu'elle touche tous les domaines d'activités ; 2006-2010
- *Établir un partenariat entre la municipalité et les écoles de Coteau-du-Lac ;*
  - Maintenir et entretenir la collaboration entre la municipalité et les écoles du territoire pour le bien-être des enfants ; 2006-2010
- *Mettre en place un horaire accessible et flexible lors d'inscriptions aux programmes d'activités ;*
  - Maintenir des périodes d'inscription en soirée et le samedi afin de répondre aux besoins des travailleurs ; 2006-2010
  - Prévoir des installations adéquates afin de pouvoir recevoir des formulaires d'inscription de façon sécuritaire dans une boîte extérieure à la Mairie ; 2006
- *Coopérer avec les organismes du milieu qui mettent sur pied des activités pour les familles coteaulacoises ;*
  - Poursuivre les actions aidant les organismes, prêts de locaux et d'équipements, publicité et promotion, aide technique ; 2006-2010
- *Viser, dans notre offre de service, tous les citoyens quelque soit leur groupe d'âge ;*
  - Demander aux citoyens leurs préférences en tant que cours et ateliers afin que tous les groupes d'âges y trouvent leur compte ; 2006-2010
  - Créer une maison des jeunes pour les adolescents ; 2007
  - Maintenir la programmation de la semaine de relâche en y intégrant les familles et les adolescents ; 2006
- *Maintenir une tarification qui tient compte des familles à revenus modestes ;*
  - S'assurer que les coûts demandés lors d'inscriptions soient justes et raisonnables ; 2006-2010
  - Maintenir l'aide financière en cours pour les familles à faibles revenus ; 2006-2010
- *Entretenir les infrastructures déjà en place afin de répondre aux besoins des familles ;*
  - Améliorer l'entretien du Skate-Park afin de rendre l'accès plus agréable ; 2006-2010
  - Entretenir davantage la piste cyclable et y faire respecter les règlements en vigueur : dénivellation, installation de plus d'aires de repos près du centre du village, agrandir le réseau couvert par la piste cyclable ; 2006-2010
  - Améliorer la propreté dans les parcs municipaux ; 2006-2010
  - Installer plus d'éclairage dans les parcs ; 2006-2010
  - Construire un escalier sur la butte du Parc Desforges afin d'améliorer la sécurité lors des glissades l'hiver ; 2006
  - Exploiter et entretenir le Centre de la Nature par la création de diverses activités : corvée de nettoyage ; 2007
  - Terminer les installations sportives au Parc Desforges ; 2005-2010
  - Améliorer les terrains de tennis ; 2007
  - Éclairer davantage le Skate-Park ; 2006
  - Installer un « Rail » dans le Skate-Park ; 2005

- *Travailler à des projets d'acquisition de nouveaux équipements ou infrastructures qui répondront éventuellement aux besoins des familles ;*

- Collaborer au projet d'acquisition d'une piscine intérieure ; 2007-2010
- Aménager une patinoire au Parc Desforges ; 2007
- Aménager les rives afin de pouvoir y offrir des activités aquatiques ; 2007
- Installer dans les parcs municipaux des structures de ballons-poings ; 2006
- Construire des descentes pour l'accès au Canal ; 2007
- Aménager le Centre Communautaire et le Pavillon Wilson afin qu'ils répondent adéquatement aux besoins d'une programmation d'activités plus élaborée ; 2007-2010
- Améliorer les infrastructures de centre de kayak afin qu'il réponde aux besoins actuels et futurs ; 2006-2010
- Offrir la location d'embarcations nautiques au Parc Geoffrion avec la possibilité d'une journée « Portes ouvertes » gratuite pour les citoyens ; 2008
- Installer un tableau communautaire au centre du village qui diffuserait les activités et les bons coups de notre municipalité ; 2007

- *Faire une place de choix à la culture à l'intérieur de notre programmation ;*

- Maintenir l'activité « Journées de la culture » en l'améliorant d'années et années ; 2005-2010
- Privilégier l'exposition d'œuvres d'arts à l'intérieur de notre municipalité ; 2006-2010
- Inclure d'autres activités culturelles à notre programmation ; 2006-2010
- Mettre sur pied une chorale et faire une place plus marquée à la musique et au chant à l'intérieur de l'offre de services municipale ; 2006-2010
- Faire une place de choix au Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac dans notre programmation ; 2006-2010
- Rendre le Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac plus accessible en offrant des tarifs familiaux intéressants ; 2005-2010

- *Soutenir le développement de notre bibliothèque municipale ;*

- Réfléchir à l'aménagement futur de la bibliothèque municipale dans le but que celle-ci réponde aux besoins éventuels des coteaulacois ; 2006-2010
- Annexer à notre bibliothèque une salle d'exposition ou de conférence dans le but d'offrir une programmation culturelle accrue ; 2010
- Annexer à la bibliothèque un service de joujouthèque ; 2006-2007

### **La famille, la santé, la sécurité et les travaux publics**

Un des objectifs prioritaires de la municipalité de Coteau-du-Lac est, bien entendu, d'assurer la sécurité de ses citoyens. La sécurité et la prévention sur le territoire de la municipalité de Coteau-du-Lac sont des objectifs prioritaires. La municipalité, de son côté, assume son rôle de responsable des infrastructures et s'assure de leur qualité et de leur sécurité.

#### *Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :*

- *S'assurer que les voies de circulation, autant pour les cyclistes, les piétons que pour les automobilistes soient sécuritaires ;*
  - Restaurer les trottoirs sur tout le territoire de notre municipalité ; 2006-2010
  - Entretenir la piste cyclable ; 2006-2010
  - Entretenir adéquatement les routes de la municipalité ; 2006-2010
  - Implanter un feu de circulation pour piétons coin 201 et 338 ; 2006-2007
  - Voir à l'amélioration du déneigement ; 2006-2010
- *Développer notre réseau cyclable sur tout le territoire de la municipalité ;*
  - Prolonger le lien multi-fonctionnel sur le chemin du Fleuve afin de desservir le plus possible de citoyens ; 2006-2010



- *Améliorer l'éclairage dans divers lieux publics ;*
  - Éclairer les parcs, la rue Principale, le chemin du Fleuve afin d'en améliorer la sécurité ; 2006-2010
- *S'assurer du maintien et de l'efficacité du service d'urgence 9-1-1 ; 2006-2010*
- *Mettre à jour le plan des mesures d'urgence en encourageant des rencontres avec le comité responsable ; 2006-2010*
- *Inclure, à l'intérieur des programmes d'animation, le volet sécurité afin d'inciter les jeunes à la prudence au jeu ;*
  - Mettre l'emphase sur les activités de sensibilisation ; 2006-2010
- *Faire connaître de la population les organismes voués à la sécurité par leur implication lors d'événements spéciaux (fêtes de quartier, fêtes familiales, journées à thèmes) ;*
  - Inviter les organismes voués à la sécurité à se faire connaître ; 2006-2010
- *Effectuer un suivi auprès des employés municipaux oeuvrant dans les parcs ou écoles concernant les normes de sécurité touchant les installations de modules de jeux ;*
  - S'assurer auprès des responsables que les intervenants travaillant sur les modules de jeux suivent la formation adéquate afin que l'entretien des modules soit effectué de manière sécuritaire ; 2006-2010
- *Veiller à la sécurité des piétons et des cyclistes empruntant les artères principales de la municipalité en abaissant la limite de vitesse ;*
  - Diminuer la limite de vitesse sur le chemin du Fleuve et la rue Principale ; 2006
  - Installer des policiers dormants allongés afin de réduire la vitesse ; 2006-2007
  - Inciter, par la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation, les automobilistes à ralentir ; 2005
- *Modifier la rue Principale à l'entrée de la municipalité afin de la rendre plus sécuritaire ;*
  - Restaurer l'accueil à l'entrée de la municipalité afin de la rendre plus invitante ; 2006-2010
  - Relocaliser les stationnements sur l'artère afin d'améliorer la sécurité et l'aspect de la rue Principale ; 2006-2010

- Créer un accès au centre du village pour les cyclistes empruntant la piste cyclable ; 2006-2010
- *Travailler avec des ressources spécifiques afin que les actes de vandalisme soient à la baisse dans nos secteurs publics ;*
  - Sensibiliser les jeunes aux conséquences des gestes de vandalisme par des rencontres dans les écoles ou des envois postaux ; 2006-2010
  - Accroître la surveillance des autorités aux endroits stratégiques de vandalisme ; 2006-2010
- *Maintenir des services adéquats de traverses scolaires ;*
  - S'assurer que les brigadières scolaires reçoivent une formation adéquate à leur fonction ; 2006-2010

### La famille, l'information et les services à la population

Dans le but de bien diffuser l'information relative aux citoyens, la municipalité de Coteau-du-Lac rédige deux outils d'informations, « La revue coteaulacoise » et le « Carnet loisir » qui sont directement distribués aux résidences. Par ces outils, le citoyen est informé autant de la programmation récréative et communautaire que des décisions touchant la vie politique. Aussi, plusieurs parutions sporadiques sont aussi expédiées lors d'événements spéciaux.

#### *Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :*

- *Promouvoir auprès de la population la politique familiale et son plan d'action ;*
  - Distribuer la politique familiale aux citoyens par l'envoi postal ; 2005
  - Assurer le suivi de cette politique en rencontrant le « Comité de suivi » et en établissant le bilan des actions concrètes réalisées et à venir ; 2006-2010

- *Poursuivre le processus d'accueil pour les nouvelles familles coteaulacoises en émettant des abonnements gratuits et des pochettes d'informations ;*
  - S'assurer que chaque citoyen reçoive la pochette d'accueil pour nouveaux résidents ; 2006-2010
  - Poursuivre la remise d'abonnements familiaux à la bibliothèque municipale ainsi qu'à la piscine pour les nouveaux résidents ; 2006-2010
- *Maintenir les outils d'information déjà en place et les bonifier afin qu'ils rejoignent les objectifs visés ;*
  - Diffuser l'information aux citoyens par le « Carnet loisir », la « Revue Coteaulacoise » et différents feuillets informant les citoyens des diverses activités ; 2006-2010
- *Développer et créer le site Internet de la municipalité dans le but d'assurer aux citoyens un plus grand accès à l'information municipale ;*
  - Diffuser l'information relative à la mise sur pied du site Internet de la municipalité et inviter les citoyens à le consulter ; 2006-2010
  - Informer les citoyens des diverses améliorations du site et les inviter à en faire l'utilisation (inscriptions en ligne, etc...) ; 2006-2010
- *Assurer une flexibilité des différents services municipaux afin de répondre adéquatement aux demandes des familles ;*
  - Prendre en considération l'horaire de vie des familles et ajuster les services municipaux en fonction du rythme de vie des citoyens ; 2006-2010
  - S'assurer que les services municipaux actuels et futurs tiennent compte des besoins des familles concernant les heures d'accessibilité ; 2006-2010

## La famille, l'environnement et la qualité du milieu

Les termes « Environnement et utilisation de l'eau potable » sont de tous les discours et pour cause ! C'est un souci majeur pour les dirigeants municipaux de Coteau-du-Lac. L'aménagement des espaces verts, du noyau villageois, des édifices municipaux est une préoccupation très présente à l'esprit des employés. Parallèlement à l'aménagement des espaces extérieurs, le Pavillon Wilson et le Centre communautaire Wilson requièrent beaucoup de rénovations afin de répondre adéquatement aux besoins des familles et des organismes oeuvrant auprès des familles.

## Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :

- *Aménager et entretenir des espaces verts répondants aux besoins des familles ;*
  - S'assurer que les espaces verts sont entretenus adéquatement ; 2006-2010
  - Entretenir nos boisés en y effectuant la plantation d'arbres et l'élagage ; 2006-2010
  - Protéger les boisés municipaux et privés susceptibles de faire les frais d'une coupe excessive ; 2006-2010
- *Promouvoir la récupération et le recyclage de matières réutilisables ;*
  - Inciter, par des lois spéciales, les citoyens à effectuer le recyclage des matières récupérables et ce de façon obligatoire dans le but de protéger notre environnement ; 2006-2010
  - Informer, le plus souvent possible, les citoyens des bienfaits du recyclage et de la nécessité de cette action ; 2006-2010
  - Organiser des collectes d'articles pouvant servir à des personnes dans le besoin ; 2006-2010
  - Donner la chance à des familles démunies de se procurer des articles de base, récupérées à même les collectes de recyclage ; 2006-2010
- *Assurer une surveillance adéquate concernant l'utilisation de l'eau potable ;*
  - Mettre sur pied une campagne agressive concernant l'utilisation de l'eau potable pour les personnes qui n'ont pas encore saisies l'importance de gérer l'utilisation de cette ressource ; 2006-2010
  - Émettre des « Tickets modérateurs » diffusés par les employés municipaux aux personnes qui ne respectent pas les horaires d'utilisation ou qui utilise l'eau de façon inadéquate ; 2006-2010



- Porter une attention toute particulière aux divers cours d'eau faisant partie de notre environnement ;
  - S'assurer que l'écoulement des eaux usées est adéquate afin de protéger nos cours d'eau ; 2006-2010
  - Protéger les berges en maintenant les lois en vigueur concernant la construction d'infrastructures riveraines ; 2005-2010
- Favoriser l'implantation d'entreprises qui respectent l'environnement ;
  - Établir clairement les règlements environnementaux visant les industries actuelles et futures ; 2006-2010
- Protéger les rives et s'assurer que la réglementation en vigueur soit respectée ; 2006-2010 ;
- Améliorer la rue Principale par la réorganisation architecturale et l'embellissement de son environnement ;
  - Implanter un plan d'action afin de rendre attrayante l'entrée du village par l'installation de bacs à fleurs et d'un paysage adéquat ; 2006-2010
- Mettre sur pied des concours incitant les citoyens à travailler le côté visuel de leur demeure ;
  - Organiser des concours d'embellissement des demeures et commerces en incitant les gens à user d'originalité (coucouers d'Halloween, décorations de Noël) ; 2005-2010
- Amener le citoyen à respecter la paix et le calme par la mise en place de règlements en ce sens ;
  - Mettre sur pied la « Campagne sur le civisme » afin de sensibiliser tous les citoyens au calme de la vie en société ; 2006-2010
  - Ajouter aux communiqués municipaux des incitatifs et des faits vécus touchant le respect des autres citoyens dans le but de diminuer le bruit excessif et la nuisance publique ; 2006-2010
- Maintenir le programme « Une maison un arbre » pour toute nouvelle construction ; 2006-2010
- Maintenir la vente annuelle d'arbre, à prix modique, dans le cadre de la « Semaine de la municipalité » ; 2006-2010.

## La famille, l'habitation et l'urbanisme

Le domicile constitue le point d'ancrage de la famille et son environnement immédiat y joue un rôle prépondérant. La présence d'espaces verts et la proximité des services sont des points importants à ne pas négliger. Le plan d'urbanisme et les règlements doivent constamment tenir compte des besoins des familles.

### Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :

- Prévoir, dans son plan d'urbanisme, la possibilité d'ériger des résidences inter-générationnelles ; 2006-2010
- Collaborer dans la construction de résidences pour personnes retraitées autonomes, personnes seules ou familles à faible revenu ; 2006-2010
- Collaborer avec des partenaires afin d'offrir des logements à prix modiques ; 2006-2010
- Adhérer aux différents programmes gouvernementaux en matière d'habitation et en faire la diffusion ; 2006-2010
- S'assurer que le plan d'urbanisme respecte l'environnement lors de nouveaux projets résidentiels ou commerciaux ; 2006-2010
- Instaurer une politique concernant la rénovation de vieilles habitations afin de donner accès à la propriété à des familles à faibles revenus ; 2006-2010



## La famille et le transport

La municipalité de Coteau-du-Lac souhaite, dans un avenir rapproché, participer, en partenariat avec des organismes du milieu, à l'élaboration d'un service de transport. La réfection des voies cyclables et piétonnières, notamment en ce qui concerne les artères principales, s'avère très importante.

*Afin de poursuivre et d'améliorer ces engagements, Coteau-du-Lac s'engage à :*

- Coopérer, avec divers organismes du milieu, à l'élaboration d'un service de transport ; 2006-2010
- Réserver des corridors pour les piétons à l'intérieur des nouveaux secteurs résidentiels ;
  - Intégrer à l'intérieur du plan d'urbanisme des nouveaux secteurs résidentiels, des corridors et des accès à la piste cyclable menant au centre du village ; 2006-2010
- Sécuriser la rue Principale tant pour les automobilistes, piétons que pour les cyclistes ; 2006-2010
- Prévoir un accès plus facile à la piste cyclable au cœur de la rue Principale, 2006-2010
- Rendre accessible le transport adapté pour les personnes handicapées, 2006-2010
- Faciliter les transports pour les citoyens âgés ou ne possédant pas d'automobile ;
  - Réfléchir à la possibilité de mettre sur pied un système de co-voiturage pour les citoyens en perte d'autonomie ou qui ne possèdent pas de voiture pour faciliter les rendez-vous ou les achats hebdomadaires ; 2006-2010

## Suivi de la politique familiale

*La rédaction d'une telle politique permet de réfléchir et d'aller de l'avant vers des actions concrètes favorisant le mieux-vivre chez nous !*

*Évidemment, une politique familiale qui demeure sur papier n'est pas très utile pour nos citoyens et ne fait pas avancer les choses. Pour cette raison, un comité de suivi sera mis sur pied afin de dresser un bilan des actions présentes et à venir.*

*La politique familiale sera au cœur des préoccupations des élus municipaux et grâce au comité de suivi, elle sera à jour concernant les besoins des familles coteaulacoises.*

*Nous sommes prêts à faire de Coteau-du-Lac, une municipalité axée sur la famille !*



**Services communautaires**

191, route 338 • Coteau-du-Lac

Tél. : (450) 763-2398